

## PROJET COLLABORATION 2011-2012 RAPPORT FINAL

**PROJET:** Implantation d'un dispositif en support à la pratique réflexive des nouveaux enseignants

### **PARTENAIRES :**

#### **Cégep Édouard-Montpetit (CEM)**

Chantal Gariépy, directrice adjointe à la direction des études  
Raymonde Gosselin, conseillère pédagogique

#### **Collèges communautaires du Nouveau-Brunswick (CCNB)**

Bernard Daigle, conseiller pédagogique, Bathurst  
Michel Duncan, conseiller pédagogique, Dieppe  
Lucie Haché, conseillère pédagogique, Péninsule acadienne  
Andrée Marchand, conseillère pédagogique, Campbellton  
Brian Landry, directeur de la formation, Bathurst

#### **Université du Québec à Montréal (UQAM)**

Julie Lefebvre, consultante

### **OBJECTIFS DU PROJET:**

Le projet visait le transfert d'expertise en matière de pratique réflexive du Cégep Édouard-Montpetit (CEM) afin de développer et d'accroître les compétences pédagogiques des nouveaux enseignants du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB), Campus de Campbellton.

### **RÉSULTATS ATTENDUS :**

- Former les membres du comité de travail sur la pratique réflexive, l'accompagnement en formation pratique et les outils qui composent le dispositif « physique » et « en ligne ».
- Former les nouveaux enseignants à l'utilisation du dispositif en support à la pratique réflexive et des outils « physiques » et « en ligne » qui le composent.
- Évaluer la satisfaction des enseignants novices quant à l'utilisation du dispositif et à son adaptation au besoin.
- Identifier des pistes de promotion et de développement concernant les programmes d'insertion professionnelle dans les collèges partenaires.

## DÉROULEMENT DU PROJET :

Au début de la session d'automne 2011, nous avons profité de la venue à Montréal de madame Andrée Marchand, conseillère pédagogique au Campus de Campbellton afin de planifier les étapes de réalisation du projet. Plus particulièrement, nous avons convenu des dates pour les formations à donner auprès des accompagnateurs témoins. En prenant connaissance de la nouvelle structure du Collège communautaire du Nouveau-Brunswick, il a été convenu d'offrir les 15 et 16 novembre 2011, la formation des accompagnateurs témoins aux conseillers pédagogiques des quatre campus pour qu'ils puissent implanter efficacement le dispositif en support à la pratique réflexive auprès des enseignants de leur campus respectif. Au fil des ans, le CCNB a mis en place un programme d'insertion professionnelle et de perfectionnement. Toutefois, la pratique réflexive répond à un besoin manifesté par les enseignants plus expérimentés qui désirent poursuivre leur développement professionnel, mais ne peuvent plus participer au programme dédié aux nouveaux enseignants. Mesdames Julie Lefebvre et Raymonde Gosselin ont travaillé à concevoir et développer des activités en vue de cette formation.

Les 15 et 16 novembre 2011, elles ont été accueillies sur le Campus de Bathurst par M. Brian Landry, le directeur de la formation du CCNB et les quatre conseillers pédagogiques : Bernard Daigle, conseiller pédagogique (Bathurst), Michel Duncan, conseiller pédagogique (Dieppe), Lucie Haché, conseillère pédagogique (Péninsule acadienne), Andrée Marchand, conseillère pédagogique (Campbellton).

### Description sommaire des activités :

- Présentation de la recherche : bases théoriques, historique du projet, méthodologie, expérimentation et présentation des résultats recueillis par le biais des outils compris dans le dispositif et du site Web.
- Présentation du dispositif en support à la pratique réflexive des nouveaux enseignants (trousse).
- Visite du site Web de la recherche et des séquences vidéo filmées lors de l'expérimentation au CEM.
- Réflexion des accompagnateurs sur leurs débuts dans l'enseignement et lors de l'accompagnement des nouveaux enseignants.
- Description du rôle, de la responsabilité et des qualités d'un accompagnateur témoin.
- Visionnement d'une vidéo réalisée lors de l'expérimentation au CEM : prise de conscience des points forts et des points à améliorer comme accompagnateur témoin.
- Jeux de rôles filmés avec les conseillers pédagogiques en formation : expérimentation de l'outil d'autoconfrontation simple dans un jeu de rôle; trois mises en situation ont été jouées, enregistrées puis visionnées.
- Réflexion et projection selon la perception des accompagnateurs témoins dans leur rôle d'accompagnateur.
- Visionnement des jeux de rôle filmés.
- Réflexion sur la mise en place du dispositif dans nos milieux respectifs.

Les participants à ces deux journées ont grandement apprécié les activités présentées. Les commentaires d'évaluation ont été recueillis verbalement à la fin des activités. De plus, à la session d'hiver 2012, les campus de Campbellton, de Dieppe et de Bathurst se sont dotés du dispositif en support à la pratique réflexive.

#### *Campus de Dieppe*

En mars 2012, M. Michel Duncan, conseiller pédagogique, a organisé une journée de perfectionnement durant laquelle il a présenté le concept de la pratique réflexive, le dispositif et quelques applications. Suite à cette journée, plusieurs professeurs ont démontré un grand intérêt à l'utiliser dans des contextes variés.

La première application a été privilégiée auprès des nouveaux enseignants pour leur intégration professionnelle afin qu'ils se prévalent d'un suivi individuel concernant leur enseignement par l'intervention d'un pair. Il a été également envisagé d'utiliser le dispositif lors de la formation universitaire des nouveaux enseignants dans le cadre du certificat en enseignement. Le but était alors de les préparer de manière formative à leur évaluation institutionnelle.

Enfin, l'utilisation du dispositif dans un but pédagogique a aussi soulevé beaucoup d'intérêt. Entre autres, deux enseignants du secteur de la santé ont pour initiative de filmer les démonstrations techniques effectuées dans leurs cours au lieu de les faire en classe. Ce document pédagogique serait par la suite mis en ligne pour les étudiants. D'autres enseignants ont manifesté le désir de filmer les manipulations techniques des étudiants pour ensuite les analyser avec les étudiants. Le but de ces deux applications pédagogiques du dispositif en support à la pratique réflexive serait l'amélioration des compétences et des habiletés des étudiants. La mise en place de ces scénarios d'utilisation du dispositif a été reportée en 2012-2013 au campus de Dieppe.

Toutefois, M. Michel Duncan, responsable de l'implantation du dispositif, a dû s'absenter pendant une certaine période à la session d'automne 2012. Une partie du dispositif a été utilisée librement par une enseignante dans le cadre de la formation obligatoire au certificat en enseignement. Lors du retour du conseiller pédagogique, une observation-rétroaction avec l'enseignant a eu lieu à partir des séquences vidéo. Cette opportunité a donné lieu à l'amorce de l'utilisation du dispositif.

M. Duncan suggère l'utilisation du dispositif lors de la 2<sup>e</sup> année de la formation universitaire au certificat en enseignement afin de faciliter son usage auprès des enseignants, car à ce stade ils commencent à être moins sollicités par la formation universitaire et amorcent le développement d'un regard plus critique sur leurs actions pédagogiques.

Lors d'une journée de perfectionnement en mars 2013, le dispositif sera à nouveau présenté par M. Duncan dans le cadre d'un atelier portant sur l'autoévaluation. Selon le conseiller pédagogique, le dispositif est très pertinent et il y aura lieu d'en faire la promotion particulièrement auprès des enseignants qui amorcent la 2<sup>e</sup> année de formation universitaire au certificat en enseignement. Ce moment sera opportun puisque les enseignants auront terminé leur insertion professionnelle immédiate, qu'ils maîtriseront mieux leur tâche comme enseignant, que leur changement identitaire (expert disciplinaire à enseignant d'une discipline) sera déjà amorcé depuis une année.

## *Campus de Campbellton*

À l'hiver 2012, Mme Andrée Marchand a amorcé l'implantation du dispositif auprès de cinq enseignantes du secteur de la santé, des services communautaires et en secrétariat. Une première rencontre a eu lieu avec les enseignantes afin d'expliquer la démarche et le dispositif proposés. Elles ont décidé d'utiliser dans un premier temps les outils nécessitant l'utilisation de la vidéo (rétroaction vidéo et autoconfrontation simple). Elles ont convenu qu'elles reporteraient à plus tard l'utilisation du journal de bord et de l'autoévaluation, car elles préféreraient expérimenter les outils à caractère plus spontané. Les enseignantes se sont jumelées entre elles, chacune a effectué un premier enregistrement en salle de classe, elles ont réalisé un premier visionnement seul et par la suite elles ont visionné leur prestation d'enseignement avec des pairs qui participaient à l'expérimentation en utilisant l'outil d'autoconfrontation simple. Les enseignantes ont apprécié ces deux outils, elles jugent qu'elles ont beaucoup appris de par cette expérience. De plus, une enseignante souligne que les élèves se sont prêtés à l'exercice et qu'ils ont trouvé positif que leur enseignante ait la préoccupation de s'améliorer. Les élèves ont mentionné avoir accueilli cette initiative de la part de leur enseignante très favorablement.

Cependant, le contexte particulier au Campus de Campbellton a eu pour effet de retarder la poursuite de l'implantation du dispositif. En effet, la lourde tâche à cette période de l'année pour les enseignants (examens de fin d'année) et l'avènement du traitement d'autres dossiers prioritaires pour la conseillère pédagogique a conduit à l'arrêt de l'expérimentation du dispositif en fin d'année scolaire.

Les enseignantes du Campus de Campbellton, qui ont participé à l'expérimentation du dispositif, ont énoncé quelques recommandations. Selon elles, il est essentiel que les enseignants choisissent leur accompagnateur témoin afin d'assurer une bonne relation de confiance avec ce dernier. Il s'avère important que la conseillère pédagogique coordonne les activités au plan logistique (quand utiliser quel outil) et qu'elle participe au jumelage des enseignants. De plus, les cinq enseignantes qui ont expérimenté le dispositif suggèrent de bien expliquer que le premier visionnement vidéo d'une prestation d'enseignement a pour but d'évacuer l'effet-choc de l'image. Par la suite, une grille d'observation pourrait être proposée afin d'accompagner de façon autonome le visionnement des prestations d'enseignement afin de cibler certains aspects à observer. Une fois que les enseignantes ont vécu la rétroaction vidéo et l'autoconfrontation simple, elles se sentent en mesure de présenter cette démarche à d'autres collègues. De plus, elles suggèrent de remplacer le terme *autoconfrontation simple* par *visionnement accompagné*, car l'idée d'une confrontation les insécurise au premier abord.

En somme, malgré un contexte difficile dû à la période de l'année pour les enseignants et à d'autres dossiers prioritaires qui se sont ajoutés pour la conseillère pédagogique, les outils utilisés (rétroaction vidéo et autoconfrontation simple) ont été appréciés. Ce début d'implantation du dispositif a fait émerger un certain intérêt concernant les effets positifs d'initier une démarche réflexive chez les enseignants. La promotion du dispositif se poursuivra à l'automne 2013 au Campus de Campbellton.

Les personnes ressources du CEM et la consultante de l'UQAM ont offert un soutien et fait le suivi du projet tout au long de la session d'hiver 2012 et de la session d'automne 2012 par voie électronique et par voie téléphonique. Le CCNB est en pleine opération de restructuration. Cela implique aussi que les conseillers pédagogiques se voient confier de nouveaux dossiers prioritaires. Compte tenu de la restructuration du CCNB et

du mouvement étudiant au CEM nous avons été obligés de reporter à la mi-mai la rencontre d'évaluation du projet initialement prévue en mars. Par surcroît, pour les mêmes raisons, nous avons dû annuler la rencontre du mois de mai et avons plutôt opté pour des communications téléphoniques et électroniques avec le campus de Campbellton et celui de Dieppe. Un des outils du dispositif (la rétroaction vidéo) a été utilisé par un enseignant du Campus de Bathurst accompagné par son conseiller pédagogique. Malheureusement, nous n'avons pu recueillir leurs commentaires à ce jour.

Julie Lefebvre, consultante  
Département d'éducation et formation spécialisée  
Université du Québec à Montréal  
Lefebvre.julie@uqam.ca  
(514) 987-3000, poste 5083